

SECEM

MAGAZINE

Le magazine sur la Sécurité Economique et la Compétitivité des Entreprises en Méditerranée

N°10 ■ Janvier | Mars 2017

ISSN 2429-5167



DOSSIER SPÉCIAL
L'INFLUENCE DE L'ART
DANS NOTRE VISION DU MONDE



L'ART CONTEMPORAIN, UNE NOUVELLE SOURCE D'INVESTISSEMENT ET D'INFLUENCE POUR LES ENTREPRISES

Éric DULONG | Fondateur de Fine Art Invest.

■ Pourquoi avoir choisi l'Art Contemporain ? A-t-il plus d'influence et de poids en termes d'investissement économique aujourd'hui ?

Le choix de l'Art Contemporain est, pour ma part, un choix affectif issu d'une réelle appétence personnelle. L'Art Contemporain est très attractif. Son marché représente, au niveau mondial et selon le dernier rapport ARTPRICE, un produit de ventes atteignant 1,5 Milliard de dollars et sa croissance est spectaculaire sur le long terme, avec une hausse de + 1370% depuis 2000. En Europe, le marché est majoritairement soutenu par la Grande Bretagne avec un volume de vente atteignant environ 400 millions de dollars. Le marché français représente quant à lui un peu plus de 10% du volume de nos voisins britanniques avec un volume très stable, affichant une progression régulière et constante.

Au regard des données macro et micro-économiques, le marché de l'Art s'affirme depuis 18 ans comme une valeur refuge face aux crises économiques et financières, avec des rendements conséquents et récurrents. Alors que les banques centrales appliquent des taux négatifs détruisant littéralement l'épargne des populations, le marché de l'Art affiche une santé insolente avec une progression de 1370% des recettes annuelles enregistrées sur le seul segment de l'Art contemporain en 16 ans. En résulte, une solide progression linéaire de la valeur moyenne d'une œuvre de 115%, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de +4.9%. Or, celui-ci grimpe jusqu'à 9% pour les œuvres achetées plus de 20 000 \$.

Nous avons donc un rôle à jouer et un bel avenir devant nous. Il est important de préciser, qu'outre l'aspect financier, économique, le sujet des rendements, l'Art conserve une part affective forte et un plaisir visuel indéniable qui démarque l'entreprise qui sait en faire usage.

■ La défiscalisation par le biais d'investissements dans le monde artistique est un concept assez tendance chez nos voisins anglo-saxons. C'est très peu le cas en France. Pensez-vous que ce soit une question de Culture et de Culture d'entreprise ?

Effectivement, l'investissement dans l'Art est assez répandu depuis de longues années chez nos voisins britanniques mais, également allemands par exemple. Ce marché s'ouvre en France. La volonté de Fine Art Invest est, en pareille matière, de démocratiser l'intégration de l'Art dans les entreprises de tout type, TPE, PME, PMI, ETI, en financiarisant ledit Art. Fine Art Invest permet ainsi aux entreprises d'influencer leur environnement, de communiquer différemment et de donner une véritable image punchy et moderne, ouverte à la culture.



Fine Art Invest.
Créons ensemble demain

Fine Art Invest est un acteur sur le Marché de l'Art Contemporain opérant pour le compte d'entreprises, de professions libérales et de particuliers, en vue de créer une collection œuvres d'art et accompagner ceux-ci tout au long de ce processus d'investissement.



Découvrez les prochaines sessions de formation de la société Aesatis :



GESTION ET SÉCURISATION DES DONNÉES NUMÉRIQUES

Initiation à la gestion des données numériques, cette formation vous permettra de vous familiariser avec le Système d'Information de votre entreprise, de savoir classer et gérer vos données tout en mettant en place une réelle gouvernance des risques.

Prochaine session :
Marseille jeudi 13 avril 2017



DÉTECTION ET EXPLOITATION DES SIGNAUX FAIBLES

Cette formation permet de maîtriser les caractéristiques des signaux faibles. De la construction de sa propre grille de lecture à son exploitation dans le management, la prise de décision et la détection des situations de crise.

Prochaines sessions :
Marseille le jeudi 15 juin 2017 // Paris le jeudi 8 juin 2017

INFORMATION ET INSCRIPTION

Je suis convaincu que d'ici quelques années, la culture d'Entreprise sera bien développée par ces apports et que nous aurons quelque peu comblé l'avance en pareille matière prise par nos voisins. Cependant, le terme de « Défiscalisation » est galvaudé et nous préférons utiliser des termes tels qu'utilisation de leviers économiques et fiscaux, bien plus proches de la réalité et en parfaite adéquation avec notre schéma de travail.

■ **Afin de donner goût aux chefs d'entreprises qui nous lisent, quels seraient les avantages fiscaux et économiques qui découleraient d'un tel investissement ?**

Usuellement, lorsqu'une entreprise investit dans l'Art, elle le fait en payant au comptant son investissement et bénéficie en retour de l'avantage mécénat et de sa règle de 5%. En œuvrant avec un schéma, par exemple, de crédit-bail et des montages pertinents, sur mesure, respectant les règles des bons usages, l'Entreprise pourra dès lors constater l'impact sur sa fiscalité à hauteur de 33,33%, si elle est soumise à ce taux bien évidemment. Les deux taux sont très loin l'un de l'autre, le chef d'entreprise pourra donc constater là où se situe son intérêt. L'objectif final, qu'il soit un actif ou patrimonial, est un des aspects majeurs également de nos solutions. Il ne faut pas oublier qu'in fine, l'Art dans un patrimoine offre une somme très importante d'avantages fiscaux.

■ **Donc, lorsqu'un chef d'entreprise évoque avec vous son envie « de dynamiser son image et de diversifier son patrimoine » de vos propres propos, quel est votre rôle en termes d'accompagnement ?**

Notre rôle en la matière est avant toute chose de faire un radiographie précise de la situation de notre client, des limites financières qu'il souhaite fixer et de la finalité, tant dans la fonction de l'image de son entreprise et sa quête finale, puis enfin de son objectif patrimonial. Une fois tout ceci abordé, nous réaliserons alors une projection financière personnalisée, un choix de support pertinent et le montage adéquat permettant d'attendre l'objectif fixé en toute transparence. Si nous sommes d'accord, alors Fine Art Invest mettra tout en place pour le compte de notre client en lui offrant tous les services, garanties et assurances, ainsi que s'il le souhaite, des services de vernissage, conceptualisation de communication digitale, de service d'attaché de presse, etc.

« Outre l'aspect financier, économique, le sujet des rendements, l'Art conserve une part affective forte et un plaisir visuel indéniable qui démarque l'entreprise qui sait en faire usage »

Il y a lieu de préciser, qu'ARTCif, filiale réglementée de Fine Art Invest, détient l'ensemble des agréments nécessaires à l'élaboration de ces montages, projections et propositions, en étant enregistrée à l'ORIAS en qualité de Conseil en Investissement Financier, intermédiaire en opération de banques et d'assurances, membre de la CNCIF, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

■ **Concrètement, pensez-vous que la présence d'œuvres d'Art en entreprise puisse influencer les visiteurs de l'entreprise quel qu'ils soient (prospects, clients, fournisseurs, salariés) ?**

Nous nous souvenons tous de nos visites dans les entreprises majeures qui arborent leurs locaux d'œuvres d'Art. L'image qui en découle reste gravée dans nos mémoires. Notre volonté est que nos clients bénéficient de la même image auprès de leurs salariés, clients, fournisseurs et partenaires. « *L'Art fait parler et rapproche les personnes* », il y a tant à dire face à une belle œuvre.

■ **Enfin, peut-on dire qu'en quelque sorte, nous vivons actuellement l'ubérisation et la démocratisation de l'Art ?**

L'ubérisation est un terme un peu galvaudé ces temps-ci. La démocratisation est importante, l'Art ne doit plus être vu comme produit élitiste et inaccessible. Si le client ne va pas à l'Art alors c'est l'Art qui doit venir à lui. La culture doit appartenir à chacun et à une époque où, il est nécessaire de se différencier, joindre l'Art et l'entreprise doit être une volonté de chacun. Il faut cependant veiller à respecter les codes et les règles, les limites pour n'en avoir que les avantages. Fine Art Invest n'est donc pas un concurrent des galeristes, artistes ou consorts mais bien le complément et le lien entre tous les clients. Unique entreprise agréée aujourd'hui pour réaliser cet apport, notre volonté est d'être accompagné demain de confrères respectueux des règles et des lois, du produit « Art » pris comme tel pour l'intérêt de chacun. ■

Fine Art Invest

3, rue de Belloi, Marseille 6ème

0820 956 956

contact@fineart-invest.com

« *Nous nous souvenons tous de nos visites dans les entreprises majeures qui arborent leurs locaux d'œuvres d'Art. L'image qui en découle reste gravée dans nos mémoires* »

